



Siège: Stade Municipal de Lauris 84360 Lauris

Correspondant tournoi : Bernard Boy 06-51-14-24-45 ou fclauris@gmail.com







Règlement du tournoi U17 du 15 juin 2013

ART.1 – Organisation du tournoi

Le FC Lauris organise un tournoi de football à 11 pour la catégorie " U17 " :

- le samedi 15 juin 2013 à partir de 9h00

Ce tournoi oppose des équipes constituées de joueurs affiliés à la Fédération Française de Football catégorie U17 qui ont répondu à l'invitation du FC de Lauris et accepté de participer au tournoi, à savoir les équipes U17 de :

-  1 - Football Club de Lauris (*Pré-Excellence District Rhône Durance*)
-  2 - US Pélican (*Honneur District Provence*)
-  3 - Porte du Luberon US (*Pré-Excellence District Rhône Durance*)
-  4 - FC Meyrargues (*Honneur District Provence*)
-  5 - FC Châteauneuf les Martigues (*Pré-Excellence Provence*)
-  6 – AS Grans (*Honneur District Provence*)

Les droits d'engagement sont fixés à 30 €

Toute équipe forfait après leur inscription ne sera pas remboursée.

ART.2 - Lieu des rencontres

Toutes les rencontres se disputeront sur le stade Municipal H.Autheman de Lauris

ART.3 - Participation des joueurs

Chaque club devra fournir dès l'ouverture du tournoi une liste de 16 joueurs maxi.

Il sera autorisé, pour chaque équipe, la participation de joueurs étrangers au club auxquels il sera demandé une pièce d'identité et la licence (obligatoire) de leur club d'appartenance.

Les licences seront déposées au podium au début du tournoi avec la liste des joueurs engagés pendant le tournoi.

ART.4 - Qualification des équipes

Toute équipe éliminée entraîne l'élimination de la totalité de ses joueurs inscrits sur la feuille initiale.

Tout joueur inscrit sur la liste ne pourra renforcer, en cours de tournoi, une autre formation (sauf cas exceptionnel, autorisé par le comité organisateur).

ART.5 - Assurance

Tous les joueurs devront être assurés.

Le FC Lauris décline toute responsabilité en cas de blessure ou d'accident de joueurs ou spectateurs.

Le club décline également toute responsabilité en ce qui concerne les vols et les dégradations de véhicules ou matériels n'étant pas la propriété du club.

ART.6 - Ballons de jeux

Chaque équipe devra fournir obligatoirement un ballon par match.

ART. 7 - Equipement des équipes

Chaque équipe doit être munie de :

👁️ 2 jeux de maillots de couleurs différentes

👁️ 1 boîte à pharmacie

L'équipe nommée en second dans le programme devra changer de tenue si l'arbitre estime que l'on ne peut clairement distinguer les couleurs des deux équipes.

ART.8 - Remplacement des joueurs

Au cours d'une même rencontre, chaque équipe pourra utiliser le nombre réglementaire de joueurs.

Ceux-ci devront être présents sur le terrain, les remplaçants pouvant entrer à tout moment du match.

ART.9 – Arbitrage et règles de jeu

Les rencontres seront dirigées par un arbitre officiel et/ou des bénévoles fournis par le FCDL.

La table de marque donne le coup d'envoi, signale la fin du temps réglementaire mais laisse l'arbitre à sa propre appréciation pour le coup de sifflet final suivant les arrêts de jeu.

Les règles du jeu sont celles du football à 11.

ART.10 - Discipline et sanctions

1 carton blanc = exclusion temporaire de 3 minutes

1 carton jaune = avertissement

2 cartons jaunes dans le même match = 1 carton rouge = expulsion du match.

1 carton rouge direct = expulsion du match et du tournoi

Tout joueur sanctionné d'un carton rouge (faute violente, coup à l'adversaire ou arbitre...) **ne pourra participer à la suite du tournoi** et devra **quitter** l'enceinte sportive du tournoi.

En cas de fraude ou de bagarre d'une équipe, celle-ci sera exclue du tournoi.

La FC Lauris se réserve le droit d'exclure définitivement du tournoi tout joueur ou toute équipe qui aurait un comportement contraire à la morale sportive et à l'esprit de cette journée.




En outre, le FCDL se réserve le droit de transmettre **un rapport aux commissions compétentes du District de Rhône Durance ou Provence.**

Le comité d'organisation se réserve tout droit de décision en cas de litige.

ART.11 - Commission de discipline

Les fautes graves feront l'objet d'une réunion de la commission du tournoi.

La mise en place d'une commission d'urgence et de discipline du tournoi sera composée comme suit:

-  Le Président du tournoi
-  Un membre de l'organisation
-  Le responsable des arbitres

ART.12 - Police des terrains

Une police des terrains composée de membres bénévoles du club est présente sur tous les terrains pour assurer le bon déroulement des rencontres. Elle est reconnaissable par une tenue fournie par le club organisateur. Tout manquement au respect des personnes assurant la police des terrains peut exposer son auteur et son club à des sanctions.

ART.13 - Durée des rencontres

Les matches dureront 30mn (sans pause)

En cas d'égalité, il n'y aura pas de prolongation.

La finale du tournoi durera 2 x 15 mn avec 5 minutes de pause






Ces temps pourront être modifiés suivant le retard éventuel pris durant le déroulement du tournoi.

ART.14 - Organisation des matchs

Chaque club participant sera informé au préalable ou au début du tournoi du programme des rencontres.

Chaque club devra fournir un dirigeant pour officier comme arbitre de touche lors des rencontres concernant son équipe.





Le tournoi se déroulera suivant le système de jeu suivant :

-  2 groupes de 3 équipes
-  Les 2 premiers de chaque groupe seront qualifiés pour les ½ finales
-  Les derniers de chaque poule disputeront 2 matchs de classement (Aller & Retour).
-  Finale des perdants des ½ finales
-  Finale






Toutes les équipes joueront 4 matchs dans la journée : 2 de poule et de 2 en phase finale

ART.15 - Classement

Le classement s'établit de la façon suivante pour les matchs de poules:

-  4 points par match gagné
-  2 point par match nul
-  1 point par match perdu
-  **1 cartons rouges durant phase de poules = 1 pt de pénalité**

En cas d'égalité au total des points :

-  **nombre de carton rouge puis jaune, puis blanc**
-  meilleur goal-average particulier,
-  puis meilleur goal-average général,
-  puis meilleure attaque générale,
-  puis tirs au but (*3 tirs au but par équipes*)

ART.16 - Qualification

Pour les matchs éliminatoires des phases finales, en cas de résultats nuls à la fin du temps réglementaire, la qualification pourra être déterminée par l'épreuve des tirs au but.

En cas d'égalités à l'issue des demis et finale, les équipes se départageront en tirant sur un même but désigné par l'arbitre, une 1^{ère} série de 3 tirs au but effectuée par 3 joueurs différents, choisis parmi les 11 joueurs présents sur le terrain au coup de sifflet final.

Si après que les deux équipes ont exécuté leurs 3 tirs, toutes deux ont marqué le même nombre de buts ou n'en ont marqué aucun, l'épreuve est poursuivie dans le même ordre jusqu'à ce qu'une équipe ait marqué un but de plus que l'autre au terme du même nombre de tentatives.

ART.17 - Catégories d'âges

Tous les joueurs autorisés à jouer appartiendront à la catégorie d'âge suivante :

-  Pour les U.17 : années de naissance 1996 et 1997

ART.18 - Droits d'engagement

Les droits d'engagement sont fixés à 30 €

ART.19 - Organisation

Le comité d'organisation du tournoi se réserve le droit de modifier à tout moment une clause du règlement pour le bon déroulement du tournoi (*durée des rencontres, inversion d'horaires des rencontresetc.*)

Tout litige non prévu par le présent règlement est tranché par le comité d'organisation du tournoi FCDL, seul compétent : **SES DECISIONS SERONT SANS APPEL.**




ART.20 - Repas et restauration

Les équipes trouveront au stade des stands assurant le ravitaillement en boissons, sandwichs, grillades, frites ainsi que la possibilité de repas sur commande.




Barbecue sauvage interdit pour raison de sécurité.

ART.21 - Récompenses






Des coupes et récompenses individuelles ou collectives seront offertes aux différentes formations. Outre le gagnant du tournoi, différentes récompenses seront distribués :

-  Trophée du Fair Play
-  Meilleur buteur
-  Meilleur gardien





TROPHEE FAIR PLAY

-  Ce tournoi est doté d'un trophée « Fair Play ».
-  Il est attribué à l'équipe qui aura eu le meilleur comportement **sur et en dehors** du terrain.
-  Son attribution se fera après concertation entre les Arbitres et le Comité Organisateur.

REGLEMENT POUR LE MEILLEUR BUTEUR

-  Le joueur qui aura marqué le plus grand nombre de but durant le tournoi sera récompensé
-  Le décompte des buts marqués se fera sur toutes les rencontres du tournoi.
-  En cas d'égalité, le joueur de l'équipe ayant encaissé le moins de buts sera désignée vainqueur.
-  Tous les litiges seront jugés par la Commission.
-  Les décisions seront sans appel.

REGLEMENT POUR LE MEILLEUR GARDIEN

-  Le meilleur gardien du tournoi sera récompensé.
-  Il ne sera pas désigné en fonction du nombre de buts encaissés mais sur sa prestation générale durant le tournoi.
-  Sa désignation se fera après concertation entre les membres du Comité Organisateur.
-  Les décisions seront sans appel.

ART.22 – Acceptation du règlement

Le fait de participer au Tournoi U17 du FC Lauris implique l'acceptation du présent règlement dont un exemplaire signé du responsable et du Capitaine de chaque équipe sera remis au comité organisateur le jour du tournoi à 09h00 dernier délai.

Date : Signature :

Mention « Lu et Approuvé »